

# Commandant de port

Référence : 3134-24-0889/SSR du 26/04/2024



**Employeur : Port Autonome de la Nouvelle-Calédonie**

**Corps ou Cadre d'emploi / Domaine :** CDI – Capitaine de port

**Lieu de travail :** Nouméa

**Durée de résidence exigée pour le recrutement sur titre <sup>(1)</sup> :** /

**Date de dépôt de l'offre :** Vendredi 26 avril 2024

**Poste à pourvoir :** immédiatement

**Date limite de candidature :** Vendredi 17 mai 2024

## Détails de l'offre :

Le Port Autonome est un établissement public de la Nouvelle-Calédonie à caractère industriel et commercial composé d'une quarantaine d'employés. Il est chargé de gérer le domaine maritime et terrestre confié par la Nouvelle-Calédonie, d'en assurer l'administration, l'entretien, la protection et l'exploitation des infrastructures et d'y réaliser des travaux.

Il peut prendre des participations dans les entreprises privées ou sociétés d'économie mixte installées dans les enceintes portuaires ou dont l'objet s'inscrit de manière directe dans les activités portuaires. Il peut également intervenir pour le compte de tiers sous le régime de la convention de prestation de service ou pour le compte d'une autre collectivité publique, province ou commune, à sa demande.

La Nouvelle-Calédonie conclut avec l'établissement une convention d'objectifs et de moyens destinée à préciser les conditions d'exercice de ses missions.

**Emploi RESPNC :** Officier de port

### Missions :

Placé sous l'autorité du directeur du Port Autonome de la Nouvelle-Calédonie, il est responsable de la capitainerie et de la police portuaire.

A ce titre, il dirige l'ensemble des ressources et moyens techniques pour assurer les polices d'exploitation, de la conservation, du plan d'eau, et des marchandises dangereuses.

Le commandant de port participe aux côtés des autorités locales et des services extérieurs au PANC à toute opération intéressant la sûreté et la sécurité du port ;

L'agent retenu est chargé d'encadrer le personnel de la capitainerie sur les missions suivantes :

- La gestion du trafic maritime et des escales des navires de commerce
- Le suivi et l'encadrement des opérations liées à la sécurité et sûreté portuaires
- La gestion administrative des lamaneurs
- La gestion du plan d'eau du PANC (AOT/COT, zones de mouillage, bathymétries, activités nautiques, travaux maritimes, ...)
- Le suivi des épaves présentes dans les limites administratives du port autonome, en particulier lors des épisodes cycloniques
- La participation et le suivi des opérations de lutte contre les sinistres et de pollution sur le domaine portuaire
- L'application de la réglementation portuaire et sa mise à jour

L'agent retenu est également chargé d'encadrer le personnel de la police portuaire sur les missions suivantes :

- Le suivi et l'encadrement des opérations liées à la sécurité et sûreté portuaires
- La gestion du domaine public portuaire (gestion des accès personnels/véhicules, gestion des AOT/COT, travaux maritimes, ...)
- La gestion administrative du personnel de la police portuaire
- La participation aux missions de sûreté (ASP) : suivi documentaire et encadrement des ASIP

**Caractéristiques particulières de l'emploi :**

- Représentation du directeur du port autonome auprès des différentes instances portuaires, administratives et gouvernementales ;
- Horaires atypiques (astreinte téléphonique, remplacement occasionnel des maîtres de port sur les quais pouvant entraîner travail de nuit et week-end;
- Intervention en milieu potentiellement dangereux ;
- Assermentation et pouvoirs de police (fonction d'agent de sûreté portuaire).

**Profil du candidat**

**Savoir / Connaissance / Diplôme exigé :**

- Capitaine de port (1<sup>er</sup> ou 2<sup>ème</sup> grade) ou titre ou brevet d'officier de la marine marchande (ENSM) ou titre ou brevet d'officier de la marine nationale (Ecole Navale)
- Très bonne connaissance de la réglementation et de la sûreté portuaires
- Expérience significative sur ce type de poste
- Justifier de 6 ans de navigation
- Bonne maîtrise de l'anglais normalisé de l'OMI

**Savoir-faire :**

- Permis VL
- Encadrer une équipe
- Maîtrise des outils bureautiques (Word, Excel, Outlook...)
- Maîtrise des outils informatiques dédiés à la gestion des escales

**Comportement professionnel :**

- Qualité relationnelle
- Qualité rédactionnelle
- Autonomie
- Respect de la confidentialité
- Disponibilité
- Rigueur
- Sens de l'organisation

**Contact et informations complémentaires :**

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter M. Brice KIENER – directeur du Port Autonome de la Nouvelle-Calédonie – Tel. : 25.50.00 / e-mail : [bkiener@noumeaport.nc](mailto:bkiener@noumeaport.nc)

**POUR RÉPONDRE À CETTE OFFRE**

---

Les candidatures (CV détaillé, lettre de motivation, photocopie des diplômes, fiche de renseignements, attestation sur l'honneur de non bénéficiaire de la rupture conventionnelle, ainsi que la demande de changement de corps ou cadre d'emplois si nécessaire <sup>(2)</sup>) précisant la référence de l'offre doivent parvenir à Mme Laurie FRETAY – gestionnaire des ressources humaines par :

- voie postale : BP 14 – 98845 Nouméa Cédex
- dépôt physique : 34 avenue James Cook
- mail : [panc@noumeaport.nc](mailto:panc@noumeaport.nc)

<sup>(1)</sup>Vous trouverez la liste des pièces à fournir afin de justifier de la citoyenneté ou de la durée de résidence dans le document intitulé "Notice explicative : pièces à fournir pour justifier de votre citoyenneté ou de votre résidence" qui est à télécharger directement sur la page de garde des avis de vacances de poste sur le site de la DRHFPNC.

<sup>(2)</sup>La fiche de renseignements, l'attestation sur l'honneur de non bénéficiaire de la rupture conventionnelle et la demande de changement de corps ou cadre d'emploi sont à télécharger directement sur la page de garde des avis de vacances de poste sur le site de la DRHFPNC.

Toute candidature incomplète ne pourra être prise en considération.

***Les candidatures de fonctionnaires doivent être transmises sous couvert de la voie hiérarchique***